

---

## **4 CONSULTATIONS ET PRÉOCCUPATIONS DU PUBLIC**

---

Depuis les premières étapes d'élaboration du projet, en 2006, les représentants de Saint-Laurent Énergies ont toujours travaillé en collaboration avec la population et les intervenants du milieu. Pour ce faire, plusieurs rencontres d'information et de consultation ont eu lieu entre le promoteur et la population, les MRC de Bellechasse et des Etchemins, la Société de gestion du Parc du Massif-du-Sud et le conseil municipal de chacune des cinq municipalités concernées, afin de présenter les diverses étapes d'avancement du projet et obtenir les commentaires des participants à ces rencontres. Ces rencontres ont également permis de recueillir les préoccupations des autorités concernées et de répondre à leurs différentes questions à l'égard du projet.

### **4.1 ACCEPTATION PAR LE MILIEU**

#### **4.1.1 Séances d'information publiques**

Le 9 juin 2007, des représentants de RES Canada et de SNC-Lavalin Environnement ont organisé une séance d'information de type « porte ouverte » dans la municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse. Cet événement était destiné à toute la population et a permis de présenter les sites préliminaires d'implantation d'éoliennes et des simulations visuelles effectuées à partir du village de Saint-Luc-de-Bellechasse.

Une deuxième séance « porte ouverte » a été tenue à Saint-Luc-de-Bellechasse le 13 décembre 2008. Une invitation a été postée à tous les résidents des municipalités concernées. Soixante-quinze personnes ont participé à cette séance porte ouverte. Les représentants du promoteur, du consultant en environnement et un ingénieur en acoustique étaient présents pour répondre aux questions. Saint-Laurent Énergies a également tenu des séances d'information de type « porte ouverte » durant l'hiver 2009, dans les municipalités de Saint-Magloire, Saint-Philémon et Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland.

Finalement, le 3 octobre 2009, une autre séance de consultation publique, de type assemblée publique avec micro ouvert au public, a permis de présenter le projet tel qu'analysé dans l'étude d'impact qui a par la suite été déposée lors du mois de décembre suivant.

#### **4.1.2 Consultation des organismes environnementaux locaux**

Saint-Laurent Énergies a toujours travaillé de concert avec les organismes locaux concernés par la protection de l'environnement. À cet égard, le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA), le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) et le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) ont été rencontrés dès 2008. Différentes rencontres de travail ont eu lieu afin de discuter du projet, de répondre aux préoccupations soulevées et de relever les meilleures mesures d'atténuation à mettre en place.

### **4.1.3 Réseau des Montagnes**

Saint-Laurent Énergies a tenu deux rencontres (8 mai 2009 et 31 août 2009) avec le groupe Réseau des Montagnes afin de présenter le projet, d'entendre les préoccupations soulevées et d'y répondre.

### **4.1.4 Ranch du Massif du Sud et Pourvoirie Safari**

Deux rencontres ont eu lieu (29 septembre 2009 et 21 octobre 2009) entre Saint-Laurent Énergies et les propriétaires du Ranch du Massif du Sud et de la Pourvoirie Safari. Ces rencontres avaient pour objectif de présenter le projet et d'évaluer les meilleures mesures d'atténuation à mettre en place qui permettraient une cohabitation harmonieuse des entreprises avec la présence d'un parc éolien.

### **4.1.5 Visite des parcs éoliens de Baie-des-sables et du Mont-Miller**

Afin de permettre aux membres des conseils municipaux des municipalités concernées de voir de près ce qu'est un parc éolien en exploitation et d'en apprendre davantage sur le sujet, Saint-Laurent Énergies a organisé une visite des parcs éoliens de Baie-des-Sables et du Mont-Miller, les 16 et 17 mai 2009. Treize élus ont pris part à cette activité. Les participants étaient accompagnés par deux représentants de la firme PESCA Environnement ainsi que de l'ancien maire de Baie-des-sables et du responsable des opérations au parc éolien du mont Miller à Murdochville.

## **4.2 ENJEUX DÉCOULANT DES CONSULTATIONS D'AVANT-PROJET**

Les principaux enjeux notés lors des séances de consultation publiques ou avec les représentants du milieu sont :

- Impact sur la grive de Bicknell;
- Décapage des sols et impact sur le réseau hydrique;
- Possibilité de projection de glace;
- L'original et son habitat;
- Méthodologie d'évaluation des impacts;
- Démantèlement et remise en état des lieux;
- Impact des travaux et du parc éolien sur les activités du Ranch du Massif du Sud;
- Impacts sur les activités récréotouristiques dans le Parc régional du Massif-du-Sud;
- Emplois en phase de construction et exploitation, type d'emploi offert;
- Procédure en cas d'incendie et contribution du service d'incendie municipal;
- Ligne d'interconnexion à construire par Hydro-Québec;
- Distance et sécurité d'une éolienne, entre les éoliennes et les lots privés;
- Méthodologie de réalisation des simulations visuelles.